

GUIDE TÉLÉ-DÉCLARATION



TÉLÉ-DÉCLARATION

La télédéclaration est un service en ligne permettant aux entreprises adhérentes à la CIMR de disposer d'un moyen rapide, efficace et sécurisé pour réaliser les déclarations trimestrielles des salaires de leurs collaborateurs.

Il existe deux modes de télé-déclaration :

- Le transfert de fichier préétabli
- Le formulaire de saisie

Pour accéder au compte de télédéclaration, il faut disposer des identifiants du profil utilisateur Télé-Déclaration interne ou externe selon le cas.

Il est conseillé aux adhérents optant pour le mode cas par cas d'avoir sous les yeux l'ensemble des éléments et sources d'informations nécessaires à la Télé-Déclaration (salaires trimestriels, cartes CIN, fiches employées etc.) et cela afin d'éviter tout retard lors de l'utilisation du site web impliquant des déconnexions de sessions et des pertes de données.

Les adhérents ayant un effectif ne dépassant pas 10 employés peuvent déclarer via formulaire de saisie, si le nombre est supérieur à 10, il est recommandé de déclarer par transfert de fichier préétabli, qui est un fichier EDI (échange dématérialisé de données) rassemblant l'ensemble des informations de Télé-Déclaration sous un schéma compact.

Adhérents Type 1

Le prélèvement automatique se déclenche après validation de la Télé-Déclaration d'une ou des catégories appartenant à un trimestre échu. La transaction déclenchée prend comme date de valeur la date de dépôt de la Télé-Déclaration (date de valeur bancaire).

Depuis la page www.cimrpro.ma ; survoler « Univers entreprise » puis cliquez sur Télédéclaration



Authentifiez-vous en saisissant le numéro d'adhérent, le Login et le mot de passe.

TÉLÉDÉCLARATION Vous êtes ici: Accueil → Enterp La télédéclaration est un service en ligne permettant aux entreprises adhérentes à la moyen rapide, efficace et sécurisé pour acheminer sur le serveur web de la CIMR, les dé des salaires de leurs collaborateurs. N° Adhérent Login Mot de passe Mot de passe oublié ?

Une fois authentifié, l'adhérent accède à l'interface ci-dessous.

HISTORIQUE **TÉLÉDÉCLARATION**

N° Adhérent		Raison sociale			
Historique des Téléd					
Echéance	Catégorie	Date Saisie	Statut	Effectif	Total Salaire (DH)
T2/2022	0	27/06/2024	Validée	12	342 586,32
T2/2022	1	27/06/2024	Validée	7	906 648,27
T2/2022	3	27/06/2024	Validée	2	151 522,56
T1/2022	0	22/05/2024	Validée	11	396 463,39
T1/2022	1	22/05/2024	Validée	6	817 419,52
T1/2022	2	21/06/2024	Validée	1	365 869,05
Vérification	données de vos	affiliés	Accéder à l'espace Télédéc	claration	AFFICHER PDF

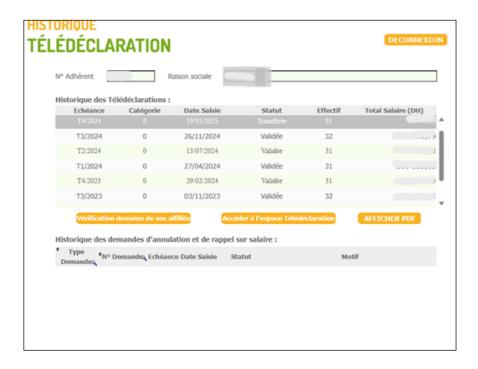
Cette interface permet:

- D'effectuer une vérification des données des affiliés (EN Stand BY)
- De consulter le statut des 8 dernières Télé-déclarations (Transférée, En cours, Validée, Rejetée)
- D'accéder à l'espace de Télé-déclaration
- D'extraire les états de déclaration (Afficher PDF)

-

Télé-déclaration par transfert de fichier préétabli :

Après authentification au niveau du compte Télé-déclaration cliquez sur Accéder à l'espace Télédéclaration la page ci-dessous s'affiche :



Les déclarations peuvent subir un blocage en cas de survenance de l'évènement suivant :

• Décalage des échéances attendues pour les catégories à déclarer.



Le bouton **BIA** (Bulletin Individuel d'Adhésion) permet à l'adhérent de :

- Consulter les BIA
- Les éditer
- Les remettre aux collaborateurs

Nouvelles Immatriculations : En cliquant sur ce bouton, la liste des nouvelles immatriculations du trimestre T-1 s'affiche, cette procédure permet de mettre à jour les bases de l'adhérent pour générer les matricules des nouveaux affiliés au niveau du fichier.TXT (fichier préétabli).

Sortants : Pour afficher la liste des sortants correspondant à la déclaration T-1.

Pour information « Échéance(s) attendue(s) » : Ce sont les échéances à déclarer par catégorie active, la succession de ces échéances doit respecter la logique T et T+1.

Exemple : Un adhérent déclarant le T2 2018 pour les catégories 1 et 2, après validation de la déclaration, aura comme échéances attendues le T3 2018 pour la catégorie 1 et 2. La catégorie 51 gardera T2 2018 comme échéance attendue.

Les catégories affectées sont celles liées au profil et activées au niveau de l'administration utilisateur.

Les déclarations en statut transférées ne sont pas affichées parmi les échéances attendues. L'adhérent doit attendre la mise à jour du système pour que la déclaration soit affichée en cas :

- De validation entre 48h et 72h ouvrable
- De rejet après 48h et 72h ouvrable

Choisir un fichier: Bouton permettant de télécharger le fichier préétabli.

Envoyer : Bouton permettant de communiquer le fichier téléchargé.

Remarque : Un fichier volumineux prend plus du temps à être téléchargé et ce chargement peut être bloqué si le fichier n'est pas conforme à la structure demandée ou s'il contient des données erronées.

Après chargement du fichier, la déclaration passe à une autre étape qui est celle d'intégration, c'est une lecture automatisée du contenu du fichier qui suit des règles bien précises et peut faire objet d'un rejet en cas de non-respect de ces règles.

ſ		Nombre de	Nature						
	Champ	positions	du champ	Désignation	Commentaires				
	1	1	N	Code enregistrement	Champ obligatoire Code = 2 si salarié Code = 7 si sortant (dans ce cas préciser date de sortie dans le champ N° 16)				
	2	6	N	Numéro d'adhérent	Champ obligatoire Le Nº d'adhérent sera le même sur tous les enregistrements				
	3	2	N	Numéro de catégorie	Champ obligatoire Al Kamil Valeurs comprises entre 00 et 34 pour le régime normal Entre 35 et 39 pour le régime à 55 ans Entre 50 et 70 pour le régime à 50 ans Al Mounassib Valeurs comprises entre 71 et 80 pour le régime normal Entre 85 et 89 pour le régime à 55 ans PME Entre 81 et 84 pour le régime à 50 ans PME TCNSS 2 lignes pour chaque salarié : Valeurs comprises entre 00 et 09 pour la tranche'1' inférieure ou égale à 18000 Dhs et entre la catégorie de la tranche '1' + « 90 » pour la tranche'1' inférieure ou égale à 18000 Dhs (càd entre 90 et 99) Option Mousabbak : (régime 55 ans) valeurs comprises entre 35 et 39 pour la tranche '1' inférieure ou égale à 18000 Dhs et entre la catégorie de la tranche '1' + « 10 » pour la tranche '2' supérieure à 18000 Dhs (càd entre 45 et 49) Option Moubakkir : (régime 50 ans) valeurs comprises entre 50 et 59 pour la tranche '1' inférieure ou égale à 18000 Dhs et entre la catégorie de la tranche '1' + « 10 » pour la tranche '1' supérieure à 18000 Dhs et entre la catégorie de la tranche '1' + « 10 » pour la tranche '2' supérieure à 18000 Dhs (càd entre 60 et 69)				
	4	9	N	Matricule CIMR	Champ obligatoire Il peut être non renseigné pour les salariés nouvellement déclarés et qui ne disposent pas de matricule CIMR				

5	4	N	Taux de cotisation	Champ obligatoire Valeurs: 0300 - 0375 - 0450 - 0525 - 0600 - 0700 - 0750 - 0800 - 0850 - 0900 - 0950 -1000 - 1100 - 1200 Pour les adhérents optant pour un mode de déclaration forfaitaire le taux doit être renseigné 0000				
6	25	Α	Nom	Champ obligatoire				
7	25	Α	Prénom	Champ obligatoire				
8	6	AN	Numéro intérieur dans la société	Champ facultatif				
9	1	Α	Sexe	Champ obligatoire : (F, M)				
10	1	Α	Nationalité	Champ obligatoire : Nationalité « M » Marocain, « A » non Marocain				
11	8	N	Date d'affiliation	Champ obligatoire : Date d'affiliation (JJMMAAAA)				
12	8	N	Date de naissance	Champ obligatoire : Date de naissance (JJMMAAAA)				
13	1	A	Situation de famille	Champ facultatif Situation de famille («C» pour célibataire, «N pour marié, «D» pour divorcé, «V» pour veuve ou veuf)				
14	1	N	Nombre d'enfants	Champ facultatif				
15	10	N	Salaires soumis à contributions	Champ obligatoire: Salaires soumis à contributions 0003600025 pour un salaire trimestriel de 36000,25 Dhs (Le salaire avec décimales / non arrondi) Il peut être non renseigné pour les sortants				
16	8	N	Date de sortie	Champ obligatoire: Date sortie (JJMMAAAA) si code d'enregistrement = 7				
17	10	AN	N° CNIE	Champ obligatoire : Evitez les espaces entre les chiffres et les lettres				
18	10	N	Matricule CNSS	Obligatoire pour les salariés déclarés à la CNSS. Pour les salariés non immatriculés, saisir « 9999999999 »				
19	14	N	Numéro de GSM	Champ obligatoire: 002126******** pour un numéro marocain 00***6******** pour un numéro étranger				
20	35	AN	Adresse email	Champ optionnel				
21	1	N	Trimestre	Champ obligatoire: Trimestre de cotisation « 1 » = Du 1 de Janvier au 31 Mars « 2 » = Du 1 de Avril au 30 Juin « 3 » = Du 1 de Juillet au 31 Septembre « 4 « = Du 1 de Octobre au 31 décembre				
22	4	N	Année	Champ obligatoire : Année de cotisation sur 4 positions				

Règles à observer et légende sur le fichier préétabli :

Nom du fichier : **nom.TXT** (Un encodage ANSI est préférable)

Longueur de l'enregistrement : 190 positions

Nature du champ :

N : Numérique (cadrer à droite et compléter par des zéros à gauche)

A : Alphabétique (cadrer à gauche)

AN : Alphanumérique (cadrer à gauche)

Cliquer sur choisir un fichier Choisir un fichier pour parcourir l'emplacement du fichier et le charger en cliquant sur envoyer.

Une première vérification est effectuée lors du chargement du fichier pour élimination des cas non conformes à la structure requise pour déclaration. Par exemple, les erreurs d'enregistrement ou décalages de taux.

Après le choix du fichier l'adhérent clique sur envoyer.

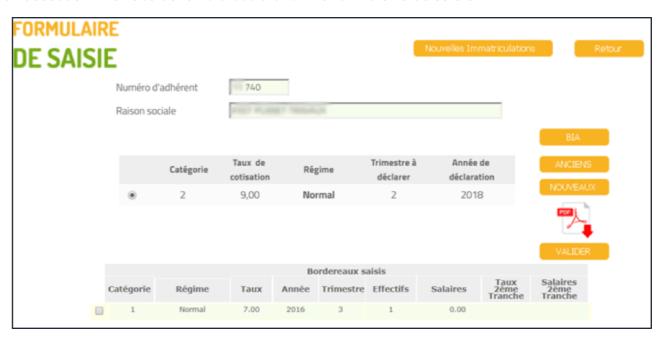
chier	Choisir un	fichier simu test annu.txt	
		RETOUR	ENVOYER
		Traitement er	n cours Veuillez patienter

Après validation du chargement au niveau du site, la page ci-dessous apparait. L'adhérent peut télécharger une copie de sa déclaration initiale en format PDF. Pour autant, la déclaration n'est pas validée. Des traitements sont opérés pour validation ou rejet de ladite déclaration.

N° Adhérent	4-582
Raison sociale	FAST PAIK
	a été enregistrée avec succès, vous pouvez télecharger votre demande en cliquant sur le lien de , sinon vous pouvez cliquer sur le bouton retour pour retourner à la page principale
	Télécharger la demande
	RETOUR

Télé-déclaration via formulaire de saisie :

Ci-dessous l'interface de la Télé-déclaration via formulaire de saisie :



Fonctions des boutons à l'écran

Anciens : Le bouton Anciens permet de déclarer les affiliés déjà déclarés lors du T-1 (Trimestre Précédent). Ils sont préenregistrés sur le système et pour les déclarer il faut saisir :

- Le salaire
- La date de sortie en cas de collaborateurs sortants.

Nouveaux : Le bouton Nouveaux permet de déclarer les nouveaux affiliés. Il est recommandé aux adhérents souhaitant ajouter de nouveaux collaborateurs d'avoir sous les yeux, l'ensemble des éléments et sources d'informations nécessaires à la télédéclaration (Salaires trimestriels, Cartes CIN, CNSS, fiches employés, GSM...).

BIA: Bulletin Individuel d'affiliation



Sélection de la case à cocher

Bouton Valider : La sélection de la case à cocher puis la validation est requise pour que la déclaration passe au mode transférée, sans validation la déclaration ne prend pas effet.

Nouvelles Immatriculations : En cliquant sur ce bouton, la liste des nouvelles immatriculations du trimestre T-1 s'affiche, cette procédure permet de mettre à jour les bases de l'adhérent pour générer les matricules des nouveaux affiliés au niveau du fichier .TXT (fichier préétabli).

Echéances Attendues : Ce sont les échéances à déclarer par catégorie active. La succession de ces échéances doit respecter la logique T et T+1.



Le bouton PDF sert à générer un Etat de contrôle des saisies sur lequel figure le contenu de la déclaration non encore validée pour une éventuelle rectification.

Déclaration des Anciens :



Une liste prédéfinie des affiliés ayant été déclarés lors de la dernière échéance est affichée.

Les informations à saisir sont le salaire correspondant à la période déclarée (brut imposable trimestriel) et la date de sortie s'il s'agit d'un sortant.

Un affilié ayant quitté son poste (démission, décès, licenciement ou congés de maternité) est déclaré avec une date de sortie et un salaire uniquement dans le cas où la date de sortie fait partie de la période déclarée. Le cas échéant, l'affilié peut être déclaré sans salaire (salaire nul) si la date de sortie correspond au T-1.

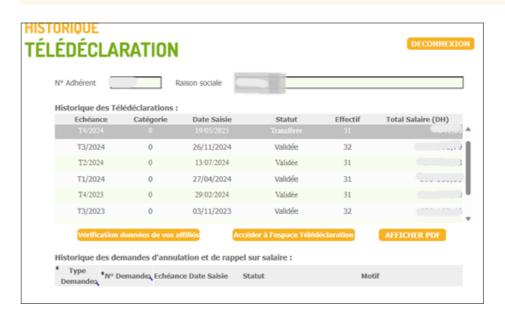
Exemple : L'affilié Maghribi Mohammed ayant quitté le 30 mars 2024 en fin de journée tout juste après la période de paie, c'est-à-dire après l'édition de la déclaration du T1 2024, sa sortie sera déclarée lors du T2-2024 avec un salaire nul et une date de sortie 30/03/2024.

Après avoir saisi les salaires, il est nécessaire de :

- Enregistrer la saisie
- Procéder à l'édition de l'état de contrôle des saisies
- Cocher la catégorie à valider

Pour les adhérents disposant de plusieurs catégories, il est possible de valider partiellement la déclaration.

Une déclaration validée doit apparaître sous statut transféré au niveau de l'historique de déclaration comme le montre la capture ci-dessous :



Une déclaration validée doit apparaître sous statut transféré au niveau de l'historique de déclaration comme le montre la capture ci-dessous.

Déclaration des nouveaux :

Ci-dessous l'interface de la Télé-déclaration via formulaire de saisie :



Les nouveaux affiliés sont déclarés en cliquant sur le bouton « Nouveaux ».

NOUVEAUX

L'interface ci-dessus s'affiche. L'adhérent est invité à saisir le N°CIN, le nom, le prénom, la date de naissance et la nationalité. Ensuite, à cliquer sur le bouton « Rechercher ».

N.B: Une procédure nommée **Télé-immatriculation** se déclenche, cette opération a pour but de comparer la saisie de l'adhérent avec les bases de données CIMR pour éviter une double immatriculation de l'affilié sujet de la déclaration.

La **Télé-immatriculation** fait ressortir trois cas de figure :

- Attribution d'un nouveau matricule suite à une saisie d'informations ne figurant pas au niveau de la base de donnée CIMR.
- Libre Saisie du matricule suite à une détection de ressemblance entre les données saisies par l'adhérent et l'un des matricules CIMR déjà enregistrés.

Dans ce cas, les raisons sociales des deux derniers employeurs doivent être renseignées pour appuyer la recherche après validation.

• Reconduction de l'ancien matricule si les informations saisies correspondent parfaitement à l'un des matricules CIMR .

Télé-immatriculation 1^{er} **cas :** Attribution d'un nouveau matricule à la suite de la saisie d'informations ne figurant pas au niveau de la base de donnée CIMR.



L'adhérent est invité par la suite à saisir le reste des informations demandées, cliquer sur le bouton « Ajouter » puis cliquer sur le bouton « Enregistrer » en bas de page.

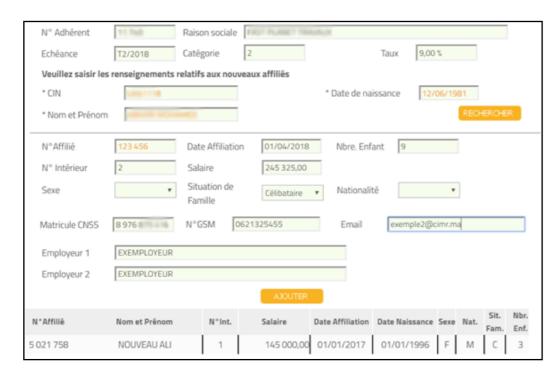


Télé-immatriculation 2ème cas : Libre saisie du matricule suite à une détection de ressemblance entre les données saisies par l'adhérent et l'un des matricules CIMR déjà enregistrés.

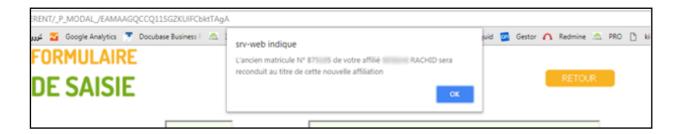


Les raisons sociales des deux derniers employeurs doivent obligatoirement être renseignées sur les champs « Employeur 1 » et « Employeur 2 ».

Cliquer sur le bouton « Ajouter » et par la suite sur le bouton « Enregistrer » en bas de page.



Télé-immatriculation 3ème **cas :** Reconduction de l'ancien matricule car les informations saisies correspondent parfaitement à l'un des matricules CIMR (N° CIN, nom et prénom exacts et date de naissance exacte).



L'adhérent devra réaliser les étapes suivantes sur le formulaire de saisie :

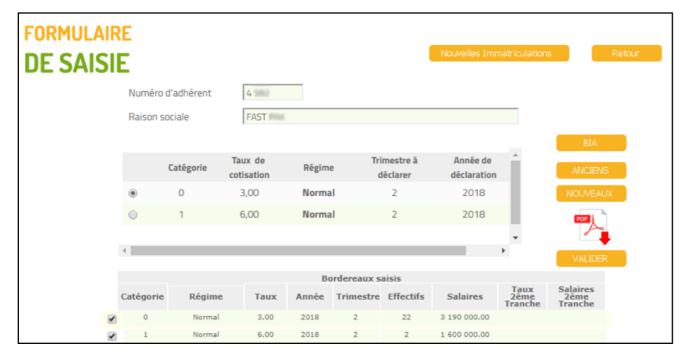
- Saisir les champs vide sur le formulaire de saisie
- Cliquer sur le bouton « Ajouter »
- Cliquer sur le bouton « Enregistrer » pour sauvegarder les informations saisies



 \mathcal{L}

Edition de l'état de contrôle :

Après avoir saisi les déclarations des anciens et nouveaux affiliés, nous vous recommandons d'éditer l'état de contrôle et de le comparer avec les souches originales de déclaration afin d'éviter les décalages ou omissions de données.



Pour consulter le contenu de l'état de contrôle, cliquez sur le bouton L'état ci-contre s'affiche :



ETAT DE CONTROLE DES SALAIRES SAISIS (Anciens)										
Adhérent : Raison Sociale : Catégorie : 1 Taux : 6,00 Trimestre : 2 Année : 2 018										
N°Affilié	Nom et Prénom	N° Intérieur	Sexe	Date de Naissane	Salaire Trimestriel	Date D'affiliation	Date de Départ	ationalii	sit. Fam.	Ibro Ent
92 996 0	LATIFA	000000	F	04/01/1970	800 000,00	01/01/2014		Т	П	П
827 633 9	LAMINE MEHDI	000000	М	12/03/1973	800 000,00	01/01/2014		Ι		
Effectif (Ancie	ns): 2			Total Page :	1 600 000,00					_
Total Général (Ancions): 1 600 000 00										12

Validation de la déclaration :

Après avoir consulté le contenu de l'état de contrôle des salaires, l'adhérent pourra valider sa déclaration en cochant les cases correspondantes à la colonne « Catégories » puis procéder à la validation en cliquant sur le le bouton Valider. L'édition de l'état de contrôle n'est plus consultable si la déclaration est validée.



Pour confirmer la validation le message ci-dessous s'affiche :

ma indique		
Veuillez confirmer la validation des borderea	ux sélectionné	S
	OK	Annuler

En cliquant sur Ok la page ci-dessous s'affiche (avec possibilité de télécharger une copie de la demande). Les catégories déclarées disparaissent des échéances attendues pour déclaration jusqu'à ce qu'elles soient traitées (Validation ou rejet).



4.0

Adhérents Type 2 & 3:

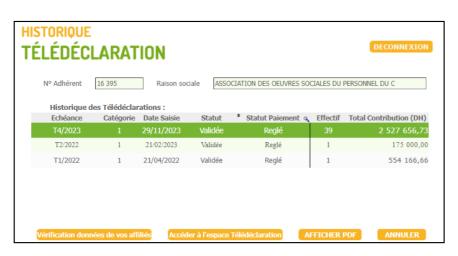
Depuis la page www.cimrpro.ma survoler « Univers Entreprise » puis cliquer sur Télé-déclaration



S'authentifier en saisissant le Numéro d'adhérent, le login et le mot de passe.



Une fois authentifié, l'adhérent accède à l'historique des télédéclarations ci-dessous. Toutefois, les déclarations seront bloquées si le statut du paiement est « Non-Réglé » ou « En cours ».



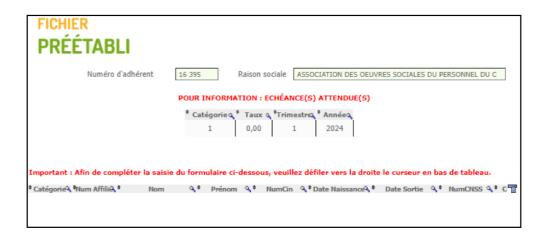
Cette interface permet :

- De consulter l'historique des déclaration remontant jusqu'au 8 dernières déclarations réalisées.
- De vérifier les données des collaborateurs affiliés.
- De consulter l'espace de Télédéclaration.
- D'extraire les états de déclaration (Afficher PDF).

N.B: Le blocage des déclarations relatif aux adhérents de type 2 et 3 se produit si le statut du paiement est « Non réglé » ou en « En cours ».

Télé-déclaration par transfert de fichier préétabli :

L'adhérent est invité à cliquer sur le bouton « Accéder à l'espace télédéclaration »



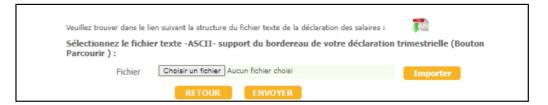
Cette page affiche l'échéance attendue pour chaque catégorie.



Cliquer sur choisir un fichier pour charger le fichier préétabli de la déclaration



Parcourir l'emplacement du fichier et cliquer sur ouvrir



) 2 _____ Modifier par :

Cliquer sur importer, la liste des affiliés remontera au niveau du tableau ci-dessous :

Numéro d'ad	hérent 16 3	95	Raison soc	iale ASS	OCIATION DES OE	UVRES SOCIALES	DU PERSONNI	EL DU C
	POU	R INFORMA	TION : EC	HÉANCE(S	S) ATTENDUE(S)			
	• ,	Catégorie	1	Trimestre)			
		1	0,00	1	2024			
Important : Afin de complét	or la caicio du fo	rmulaire ci	-desenus 1	venillez dá	áfilar vars la dro	ita la cuesaur	an has de tab	deau
Catégorie Num Affilie		• Prénom			Date Naissance		3 NumCi	
1 0	110.11	FATIMA		mom 4	27/08/1965	Date Sortie	Humer	1
1 0		ABDELLA SAMYA			23/09/1967 25/10/1971			3 A 2 2
1 0		SIHAM			04/06/1979			2
1 0		REDOUA			13/02/1974			10
1 0		HASSA?			28/07/1978 15/10/1981			1 2
1 0		FATIMA ZA			10/04/1977			5
1 0		DOUNIA			05/11/1982			2 🔻
4								+
Veuillez trouver dans	le lien suivant la	structure d	lu fichier t	exte de la	déclaration des	salaires :	1-	
Sélectionnez le fic	hiar taxta - A	SCTT- cun	nort du	hordoro	au de votre d	léclaration t	rimoctrial	le (Router
Parcourir) :	aller texte -A	SCII- Sup	port du	Dordere	au ue vou e u	icciai ation (umesuren	ie (boutoi
Fichier		n fichier A						

Vérifier l'ensemble des informations remontées et cliquer sur le bouton « Envoyer » pour transférer la déclaration.

En cliquant sur le bouton « Envoyer » la page ci-dessous s'affiche (avec possibilité de télécharger une copie de la demande) et les catégories déclarées disparaissent des échéances attendues pour déclaration jusqu'à ce qu'elle soient traitées (Validation ou rejet)



N.B: Pour les adhérents de type 02 & 03 ayant opté pour le mode de télépaiement au cas par cas, il est obligatoire de procéder au paiement du montant de la créance générée par la déclaration pour que cette dernière prenne effet. Une déclaration non réglée ne pourra être comptabilisée et aucuns droits ne seront attribués aux affiliés concernés par la déclaration.

Structure du fichier préétabli :

Après authentification au niveau du compte Télé-déclaration cliquez sur le bouton « Accéder à l'espace télédéclaration ».

positions du champ 1 1 1 N Code enregistrement Code = 2 si salarié Code = 7 si sortant (dans ce de sortie dans le champ № 1 Champ obligatoire Champ obligatoire Le N° d'adhérent sera le mên enregistrement Champ obligatoire Le N° d'adhérent sera le mên enregistrement Champ obligat Al Kamil Valeurs comprises entre 0 régime norm Entre 35 et 3 pour le ré Entre 50 et 70 pour le ré Al Mounass	cas préciser date
1 1 N Code enregistrement Code = 2 si salarié Code = 7 si sortant (dans ce de sortie dans le champ № 1 2 6 N Numéro d'adhérent Champ obligatoire Le № d'adhérent sera le mên enregistrements Champ obligat Al Kamil Valeurs comprises entre 0 régime norm Entre 35 et 39 pour le ré Entre 50 et 70 pour le ré	cas préciser date
2 6 N Numéro d'adhérent Le Nº d'adhérent sera le mên enregistrements Champ obligat Al Kamil Valeurs comprises entre régime norm Entre 35 et 39 pour le ré Entre 50 et 70 pour le ré	16)
Al Kamil Valeurs comprises entre Feinme norm Entre 35 et 39 pour le ré Entre 50 et 70 pour le ré	
Valeurs comprises entre 7 régime norm Entre 85 et 89 pour le régir Entre 81 et 84 pour le régir	00 et 34 pour le nal gijme à 55 ans igime à 50 ans ib. 71 et 80 pour le nal me à 55 ans PME
TCNSS 2. lignes pour luve valeurs comprises entre 0 tranche'1' inférieure ou écal numéro de catégorie Numéro de catégorie entre la catégorie de la tran pour la tranche'2' supérieu (câd entre 90 e	00 et 09 pour la le à 18000 Dhs et nche '1' + « 90 » ure à 18000 Dhs
Oction Mousabbak: (résin comprises entre 35 et 39 p p inférieure ou égale à 1800 catégorie de la tranche ?' tranche ?' supérieure à 1801 tranche 45 et 49)	our la tranche '1' 0 Dhs et entre la + « 10 » pour la 00 Dhs (càd entre
Ontion Moubakkir : (régim comprises entre 50 et 59 p inférieure ou égale à 1800 catégorie de la tranche pour la tranche '2' supérieu (cad entre 60 e	our la tranche '1' 0 Dhs et entre la e '1' + « 10 » ure à 18000 Dhs
4 9 N Matricule CIMR alariés nouvellement dec disposent pas de matricule	darés et qui ne
Champ obligatoire Valeurs : 0300 - 0375 - 04 - 0700 - 0750 - 0800 - 085 - 040 - 1000 - 1100 - 1200 5 4 N Taux de cotisation Pour les adhérents optant de déclaration forfaitaire l'renseigné 000 - 1000 - 1000	50 - 0900 - 0950 t pour un mode
6 25 A Nom Champ obligatoire	
7 25 A Prénom Champ obligatoire	
8 6 AN Numéro intérieur dans la Champ facultatif	
societe	
9 1 A Sexe Champ obligatoire : (F, M)	
Marocain, « A » non Marocain Marocain, « A » non Marocain Champ obligatoire : Date d	n
11 8 N Date d arillation (JJMMAAAA) 12 8 N Date de naissance (JJMMAAAA) (JJMMAAAA)	de naissance
13 1 A Situation de famille Situation de famille («C» pou pour marié, «D» pour divorce pour veuve ou veuf)	
14 1 N Nombre d'enfants Champ facultatif	
15 10 N Salaires soumis à contributions (Champ obligatoire : Salaire contributions 0003600025 Dhs décimales / non arrondi) Il peut être non renseigné sortants	our un salaire (Le salaire avec é pour les
16 8 N Date de sortie Champ obligatoire : Date s si code d'enregistrement = 7	sortie (JJMMAAAA)
17 10 AN N° CNIE Champ obligatione : Evitez les chiffres et les lettres	
18 10 N Matricule CNSS CNSS, Pour les salariés no salair « 99999999 »	s déclarés à la n immatriculés,
19 14 Numero de GSM numéro marocain	pour un
20 35 AN Adresse email Champ optionnel	
Champ obligatoire: Trimes 1	Mars in
~ ~ ~ Du 1 Occobre au 31	de cotisation sur

Règles à observer et légende :

Nom du fichier : **nom.TXT** (Un encodage ANSI est préférable)

Longueur de l'enregistrement : **190 positions**

Nature du champ:

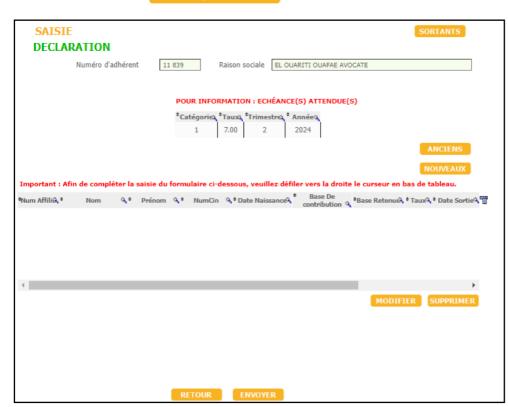
N : Numérique (cadrer à droite et compléter par des zéros à gauche)

A : Alphabétique (cadrer à gauche)

AN : Alphanumérique (cadrer à gauche)

Télé-déclaration via formulaire de saisie :

Après authentification au niveau du compte Télé-déclaration, cliquez sur le bouton « Accéder à l'espace Télé-déclaration ». Accéder à l'espace Télé-déclaration



Sortants : Permet d'afficher la liste des affiliés sortant du T-1.

Anciens : Permet de réafficher les affiliés déclarés lors du T-1.

Nouveaux : Permet de déclarer de nouveaux affiliés.

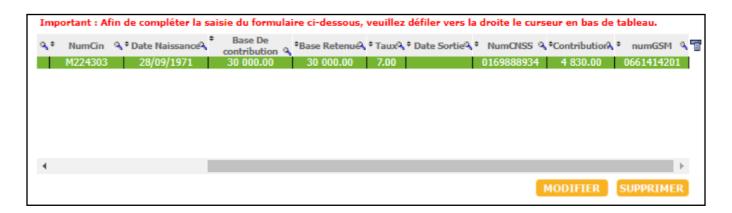
Modifier : Permet de modifier un enregistrement.

Supprimer: Permet de supprimer un enregistrement.

Déclaration d'anciens Affiliés :



En cliquant sur anciens, la liste des affiliés déclarés lors du T-1 s'affiche. Pour modifier un salaire, veuillez défiler la liste à droite (voir page suivante).



La base de contribution est modifiable et détermine la contribution forfaitaire qui est affichée au niveau de l'avant dernière colonne.

Déclaration de nouveaux Affiliés :



Pour ajouter les nouveaux affiliés cliquer sur Nouveaux.





Renseigner le Num CIN, la date de naissance, le nom et prénom et la nationalité du nouvel affilié à déclarer et cliquer sur rechercher.

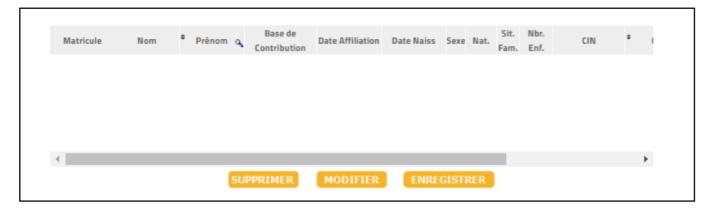
N.B: Une procédure nommée **Télé-immatriculation** se déclenche, cette opération a pour but de comparer la saisie de l'adhérent avec les bases de données CIMR pour éviter une double immatriculation de l'affilié sujet de la déclaration.

La **Télé-immatriculation** fait ressortir trois cas de figure :

- Attribution d'un nouveau matricule suite à une saisie d'informations ne figurant pas au niveau de la base de donnée CIMR.
- Libre Saisie du matricule suite à une détection de ressemblance entre les données saisies par l'adhérent et l'un des matricules CIMR déjà enregistrés.

Dans ce cas, les raisons sociales des deux derniers employeurs doivent être renseignées pour appuyer la recherche après validation.

• Reconduction de l'ancien matricule si les informations saisies correspondent parfaitement à l'un des matricules CIMR.



Après voir saisi la liste des nouveaux affiliés, il faut cliquer sur le bouton « Enregistrer » puis retourner à la page principale de Télédéclaration pour valider définitivement la déclaration en cliquant sur le bouton « Envoyer ».

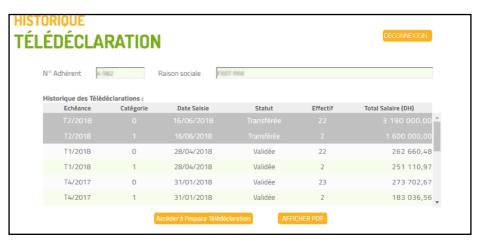
En cliquant sur le bouton « Envoyer » la page ci-dessous s'affiche (avec possibilité de télécharger une copie de la demande) et les catégories déclarées disparaissent des échéances attendues pour déclaration jusqu'à ce qu'elle soient traitées (Validation ou rejet).



N.B: Pour les adhérents de type 02 & 03 ayant opté pour le mode de télépaiement au cas par cas, il est obligatoire de procéder au paiement du montant de la créance générée par la déclaration pour que cette dernière prenne effet. Une déclaration non réglée ne pourra être comptabilisée et aucuns droits ne seront attribués aux affiliés concernés par la déclaration.

Que se passe-t-il après la validation de la déclaration par l'adhérent?

Une déclaration validée au niveau du site www.cimrpro.ma est en premier lieu enregistrée sous le statut Transférée.



Lors du traitement de la déclaration par les équipes CIMR le statut affiché est « En Cours ». Cette opération est réalisée 2 jours ouvrables durant les périodes normales.

A la suite de la réception de la déclaration (quelle que soit la catégorie déclarée), un accusé de réception est envoyé à l'adhérent.

```
De : Clar web
Envoyé : jeudi 14 juin 2018 12:00
A : adresacadherent@Exemple.ma
Objet : Accusé réception bordereau de déclaration des salaires

CCUPR

ACCUSE DE RECEPTION
Le 14/06/2018 12:00

--> Adhérent N°300 Raison sociale :

Cat. - Effectif - Taux - Echéance - Montant salaires déclarés

00 - 62 - 6.00 - 1 er Trimestre 2018 - 6.980 073.32

01 - 3 - 10.00 - 1 er Trimestre 2018 - 1.321 459.55

02 - 2 - 12.00 - 1 er Trimestre 2018 - 1.641 233.14

50 - 1 - 12.00 - 1 er Trimestre 2018 - 6.78 965.20

Les informations ci-dessus sont le résultat du traitement en ligne préalable effectué sur la Télé- déclaration que vous venez de produire.

Les fichiers ainsi transférés seront traités par le système de production de la CUPR pour subir des tests et des validations supplémentaires.

A l'issue de ces tests, le(s) bordereau(x) représentant vos déclarations vous seront addressé(s) par courrier électronique sous format POF à l'adresse que vous avez spécifiée. Ils seront accompagnés éventuellement par des lettres relatant le cas échéant les observations émises par les services d'exploitation de la CUPR.

Bonne réception
suns. ciarr.ma
unas. ciarr.ma
unas. ciarr.ma
```

En cas de rejet, une notification expliquant le motif pour lequel la déclaration a été rejetée est envoyée au déclarant. L'adhérent est appelé à rectifier sa déclaration et à la saisir de nouveau. La déclaration est affichée alors sous statut Rejetée

```
De: cimr web
Envoyé: jeudi 14 juin 2018 16:00 Å:

C: copy.mess copy.mess;

Objet: Notification d'erreurs dans votre déclaration

CIMR

NOTIFICATION D'ERREURS

Le 14/06/2018 16:00

---> Adhérent N° Raison sociale:

A l'issue d'une première vérification en ligne, il a été constaté sur votre déclaration au titre du régime normal relative à l'échéance du 1 er trimestre 2017 le(s) anomalie(s) suivante(s):

- ECHEANCE ATTENDUE NON CONFORME, LIGNE:1

Prière de procéder au redressement de ces anomalies qui peuvent également être présentes sur d'autres lignes ou enregistrements de votre fichier et au besoin prendre attache avec les services d'exploitation de la CIMR.

Dés régularisation, vous pouvez nous envoyer un autre fichier corrigé.

Bonne réception

NAN. Clarv. RB

NON. Clarv. RB
```

En cas de validation après traitement des équipes CIMR, un mail ayant comme objet « Correspondance CIMR » est envoyé à l'adhérent. Les bordereaux de déclaration ainsi que les états post-déclaration sont en pièce-jointe sous format PDF. La déclaration est affichée sous statut validée au niveau de l'historique.

```
Objet: | Correspondance CDMR
| Altacht | TIMPO124212018.ed Of Eagl TEBDM0122012018.ed (2) Eagl TEBDM0122018.ed (2) Eagl
```

